Rabat, le 8 août 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/13/2023

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la société Mutris SCA, a déclaré avoir acquis sur le marché de blocs, le 2 août 2023, 4 776 605 actions Risma au cours unitaire de 130 dirhams auprès de Accor SA, franchissant directement à la hausse les seuils de participation de 5%, 10%, 20% et 33,33% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la société Mutris SCA déclare détenir 4 776 605 actions Risma, soit 33,34% du capital de ladite société.

Dans les six mois qui suivent le franchissement des seuils précités, la société Mutris SCA envisage d'arrêter ses achats sur la valeur Risma.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75
E-Mail : information_financiere@ammc.ma